

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 15 février 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Sont absents lors de la présente séance :

Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Mot de bienvenue de la maïresse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

43-02-2013

1. Administration

- 1.1 Procès-verbaux
 - 1.1.1 Procès-verbal du 18 janvier 2013
 - 1.1.2 Procès-verbal du 29 janvier 2013
- 1.2 Communication
 - 1.2.1 Correspondance
 - 1.2.1.1 Déneigement chemin du Lac-Maxime
 - 1.2.2 Vallacquois
- 1.3 Affaires juridiques
- 1.4 Règlements municipaux
 - 1.4.1 Règlement 431-13 Compensation ordures
 - 1.4.2 Règlement mouvement de terrain
 - 1.4.3 Règlement 370-13-02 - Permis et certificats

2. Ressources financières

- 2.1 Rapport des dépenses
- 2.2 Rapport des salaires
- 2.3 Système téléphonique Pavillon Bélair: demande de la MRC
- 2.4 Offre de service du CRE Laurentides
- 2.5 Cotisation 2013
 - 2.5.1 Villes et villages en santé
 - 2.5.2 Agir pour la Diable
- 2.6 Transfert de poste

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

3. Ressources humaines

3.1 Demande de monsieur G. Gagnon

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chalet des patineurs

4.2 Sablage plancher Pavillon Bélair

5. Sécurité publique

5.1 Formation premiers soins

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Priorités environnement 2013

7.2 Régie Intermunicipale des Trois-Lacs

7.2.1 Procès-verbal du 30 janvier 2013

7.3 Révision du schéma d'aménagement et de développement –
MRC Laurentides

7.3.1 Offres de service

7.4 Sécurité Nautique

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Calendrier activités sports, loisirs et culture 2013

8.1.2 Activité «Semaine de relâche» du 4 - 8 mars 2013

8.2 Sentiers pédestres / Laurentides en forme

8.3 Familles et aînés

8.4 Environnement

8.5 Embellissement

8.6 Bibliothèque

8.6.1 Budget Club de lecture

8.6.2 Rémunération

8.7 Chambre froide de Coup de pouce alimentaire de Val-des-
Lacs

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 18 janvier 2013

44-02-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2013 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 13-01-2013 remplacer des pancartes par « une » pancarte.

ADOPTÉE

1.1.2 Procès-verbal du 29 janvier 2013

45-02-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2013.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Déneigement chemin du Lac-Maxime

46-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire parvenir aux propriétaires du chemin du Lac-Maxime une correspondance à l'effet que le service de déneigement par la Municipalité est maintenu pour la saison d'hiver en cours et qu'une analyse des problématiques existantes sera réalisée afin de trouver les solutions nécessaires en 2014.

ADOPTÉE

1.2.2 Vallacquois

47-02-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'échéancier des parutions du bulletin municipal le Vallacquois pour l'année 2013;

DE permettre la parution de l'édition de février 2013 du bulletin municipal le Vallacquois.

ADOPTÉE

1.3 Affaires juridiques

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.4 Règlement municipaux

1.4.1 Règlement 431-13 - Compensation ordures

48-02-2013

ATTENDU QUE le Conseil entend établir une compensation pour les dépenses attribuables à la collecte des ordures;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 29 janvier 2013;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été résumé lors de la présente assemblée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 431-13 établissant une compensation pour la cueillette des ordures et le paiement de redevance.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

1.4.2 Règlement mouvement de terrain

1.4.2.1 Règlement 367-13-01

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, qu'un projet de règlement sera déposé dans le but de modifier le règlement de zonage numéro 367-02 de façon à ajouter des normes au sujet des zones à risque de mouvements de terrain.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

49-02-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro 367-13-01 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 de façon à ajouter des normes au sujet des zones à risque de mouvements de terrain.

ADOPTÉE

1.4.2.1 Règlement 370-13-01

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, qu'un projet de règlement sera déposé dans le but de modifier le règlement numéro 370-02 relatif aux permis et certificats de façon à ajouter des normes pour la mise en place de constructions, bâtiments et ouvrages dans les zones à risque de mouvement de terrain.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

50-02-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro 370-13-01 modifiant le règlement numéro 370-02 relatif au permis et certificats de façon à ajouter des normes pour la mise en place de constructions, bâtiments et ouvrages dans les zones à risque de mouvement de terrain.

ADOPTÉE

1.4.3 Règlement 370-13-02 - Permis et certificats

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, qu'un projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 370-02 et ses amendements sera déposé dans le but de modifier certaines dispositions et exigences réglementaires concernant l'émission de permis et de certificats.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

51-02-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement 370-13-02 modifiant le règlement de construction numéro 370-02 et ses amendements dans le but de modifier certaines dispositions et exigences réglementaires concernant l'émission de permis et de certificats.

ADOPTÉE

**2. Ressources financières
2.1 Rapport des dépenses**

Cette rubrique est reportée.

2.2 Rapport des salaires

Cette rubrique est reportée.

2.3 Système téléphonique Pavillon Bélair: demande de la MRC

52-02-2013

CONSIDÉRANT une demande de la part de la MRC des Laurentides concernant l'intérêt d'acquérir l'ancien système téléphonique Nortel du Pavillon Bélair;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'établir le prix de vente du système téléphonique à 1 000\$.

ADOPTÉE

2.4 Offre de service du CRE Laurentides

53-02-2013

CONSIDÉRANT la résolution 566-11-2012 concernant la transmission d'une offre de service de l'organisme Agir pour la Diable pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau du lac Quenouille à la Municipalité de Lac-Supérieur ainsi qu'à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts afin de convenir d'une entente de partage des dépenses;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une nouvelle offre de la part du Conseil régional en environnement (CRE) Laurentides pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau et d'un code d'éthique pour le lac Quenouille;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de :

Rescinder la résolution 566-11-2012;

D'accepter l'offre de service du CRE Laurentides pour un mandat de 560 heures se déroulant du 21 mai au 7 septembre 2013 à temps plein dans le but d'élaborer un plan directeur de l'eau et un code d'éthique du lac Quenouille au montant de maximal de 19 565.75\$ taxes incluses. Le plan d'action devant être toutefois révisé par la mairesse avec les responsables du CRE Laurentides;

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

De transmettre la facture établissant les coûts respectifs à la Municipalité de Lac-Supérieur ainsi qu'à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

Que madame Berthe Bélanger, mairesse soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la présente.

ADOPTÉE

2.5 Cotisation 2013

2.5.1 Villes et villages en santé

54-02-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de renouveler la cotisation de 2013 à l'organisme Villes et villages en santé au montant de 50\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.5.2 Agir pour la Diable

55-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de renouveler la cotisation de 2013 à l'organisme Agir pour la Diable au montant de 250\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.6 Transfert de postes

56-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2013-1 afin de combler le budget pour la retenue des services de l'entreprise Apur dans le cadre du mandat pour le nouveau schéma d'aménagement au montant de 2 600 \$

ADOPTÉE

57-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2013-2 afin de permettre l'achat de pneus pour la niveleuse ainsi que l'équipement de signalisation conformément aux exigences du ministère des Transports au montant de 11 000\$.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Demande de monsieur G. Gagnon

58-02-2013

CONSIDÉRANT la résolution 173a-04-2012 acceptant la demande d'un horaire de retrait progressif à la retraite selon l'article 11.04.1 de la convention collective à l'égard de monsieur Gilles ;

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

CONSIDÉRANT une nouvelle demande de monsieur Gilles Gagnon en date du 28 janvier dernier demandant de conserver un horaire à quatre jours par semaine;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu de refuser la demande d'horaire de semaine à quatre jours présentée par monsieur Gilles Gagnon en date du 28 janvier dernier.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chalet des patineurs

59-02-2013

CONSIDÉRANT l'offre de service de la part du groupe G.P.A. Experts-conseils, ingénieurs pour préparations des plans et devis de mécanique et d'électricité ainsi que la surveillance des travaux du chalet des patineurs;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du groupe G.P.A Experts-conseils du 6 novembre 2012. Les honoraires étant répartis comme suit :

Préparation des plans et devis : 5 200 \$ taxes en sus

Surveillance : 600\$ taxes en sus par visite lors de réunion de chantier et/ou de coordination et/ou de l'approbation des dessins d'atelier pour un maximum de 3 600\$.

ADOPTÉE

60-02-2013

CONSIDÉRANT l'offre de service révisée de la part de monsieur Pierre Plouffe, architecte pour la construction du chalet des patineurs;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 3 septembre 2012 révisée de monsieur Pierre Plouffe, architecte en date du 13 février 2013 pour un montant variant entre 11 000\$ et 12 000\$ taxes en sus. Les honoraires étant répartis comme suit :

Dossier préliminaire	2 500\$
Dossier pour soumission (construction)	de 4 000\$ à 4 500\$
Appel d'offres et services au chantier	de 3 000\$ à 4 000\$
Montage de panneaux d'échantillons de matériaux et couleurs intérieurs et extérieurs	500\$
Mise en couleur des 2 principales élévations de façade format 11 x 17	500\$

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

60a-02-2013

CONSIDÉRANT l'offre de service de la part de madame Karyne Ouellet, architecte paysagiste pour les services d'architecture de paysage au chalet des patineurs;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de madame Karyne Ouellet de l'entreprise Karyne architecte paysagiste au montant de 9 550\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

4.2 Sablage plancher Pavillon Bélair

61-02-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'offre de service de la part de Planchers Laurentiens Inc. pour le sablage et la finition au vernis naturel du plancher situé au deuxième étage du Pavillon Bélair au montant de 1 939\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

5.1 Formation premiers soins

62-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'organiser une formation de premiers soins offerte par un pompier à temps partiel de Val-des-Lacs aux bénévoles de l'organisme Coup de pouce alimentaires de Val-des-Lacs et aux conseillers municipaux.

ADOPTÉE

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Priorité environnement 2013

63-02-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de retenir le nombre de 962 heures dans l'élaboration des priorités de l'inspecteur en environnement mais de réviser la répartition du temps pour les associations.

ADOPTÉE

7.2 Régie Intermunicipale des Trois-Lacs

7.2.1 Procès-verbal du 30 janvier 2013

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

64-02-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs du 30 janvier 2013.

ADOPTÉE

**7.3 Révision du schéma d'aménagement et de développement –
MRC Laurentides
7.3.1 Offres de service**

65-04-2013

CONSIDÉRANT le processus de révision du schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides à venir;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire définir les orientations d'aménagement et de développement de son territoire dans le cadre de cette future révision;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de l'entreprise Apur Inc., urbanistes pour les services professionnels en urbanisme et en planification stratégique s'inscrivant dans le processus de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Laurentides pour un montant de 6 600 \$ taxes incluses;

D'aviser la MRC de Laurentides de la démarche de la Municipalité de Val-des-Lacs de présentation d'un mémoire afin d'intégrer notre démarche à leur plan de réalisation.

ADOPTÉE

7.4 Sécurité Nautique

66-04-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité de demander à la Sûreté de Québec d'effectuer plusieurs patrouilles nautiques sur le lac de l'Orignal et le lac Quenouille en période estivale 2013.

ADOPTÉE

**8. Service à la collectivité
8.1 Sports, loisirs et culture
8.1.1 Calendrier activités sports, loisirs et culture**

67-04-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier des activités de sports, culture et de loisirs pour l'année 2013 en déplaçant toutefois la date pour l'activité de Val-des-Lacs en blues.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

8.1.2 Activité « Semaine de relâche » du 4 au 8 mars 2013

68-04-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Semaine de relâche » du 4 au 8 mars 2013, telle que décrite au formulaire ADM-100-3 pour un budget total de 1 432 \$.

ADOPTÉE

8.1.3 Rapport d'activité – 5 à 7 départ d'employés

69-02-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité **non vérifié** de l'activité « 5 à 7 départ d'employés » tenue le 8 février 2013, pour un montant total de 899.71 \$.

ADOPTÉE

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

8.3 Familles et aînés

8.4 Environnement

8.5 Embellissement

8.6 Bibliothèque

8.6.1 Budget Club de lecture

70-02-2013

CONSIDÉRANT la résolution 34-01-2013 acceptant la demande d'activité « Discuthé », décrite au rapport d'activité ADM-100-3 sans détails budgétaires;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Discuthé », décrite au rapport d'activité ADM-100-3 pour un budget total de 285\$.

ADOPTÉE

8.6.2 Rémunération

71-02-2013

CONSIDÉRANT que le transfert des collections de livres de la bibliothèque doit se faire plusieurs fois par année;

CONSIDÉRANT le support des bénévoles de la bibliothèque auprès de l'intervenante loisirs-culture lors de l'accomplissement de ce transfert et que ce transfert s'effectue en dehors des heures de permanence des bénévoles;

**SÉANCE ORDINAIRE
15 FÉVRIER 2013**

CONSIDÉRANT que de la formation est nécessaire auprès de nouveaux bénévoles;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'offrir une compensation de 50\$ par bénévoles présents lors des situations suivantes :

- lors d'un transfert de collection;
- lorsqu'un bénévole d'expérience forme un nouveau bénévole.

ADOPTÉE

8.7 Chambre froide de Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs

72-02-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter que l'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs installe une chambre froide au sous-sol du Pavillon Bélair et que la municipalité subventionne l'électricité et un local.

ADOPTÉE

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

73-02-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 27 février 2013 à 11 h. Il est 19 h 40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général